

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL
2703, RUE SAINT-CHARLES

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **9 septembre 2019 à 19 h** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel afin d'autoriser un nombre de logement inférieur au nombre minimal prescrit dans le bâtiment sis au 2703, rue Saint-Charles.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement lors de cette séance.

Montréal, le 23 août 2019

La secrétaire d'arrondissement
Daphné Claude